



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2025-2026





# AQEPA Saguenay

## NOS COORDONNÉES

Adresse : 29-927, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (QC) G7H 2A3

Téléphone : 418-718-3344

Courriel : [aqepa.saguenay@aqepa.org](mailto:aqepa.saguenay@aqepa.org)

Site web: [aqepa-saguenay](http://aqepa-saguenay)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/aqepasaguenay/>

Groupe Facebook: <https://www.facebook.com/groups/321464622231>

Instagram: <https://www.instagram.com/aqepasaguenay/>

TIK TOK: <https://www.tiktok.com/@aqepasaguenay>

## NOTRE MISSION

Promouvoir et soutenir le développement éducationnel pour les besoins des enfants sourds ou malentendants sur le territoire de la MRC du Fjord et la municipalité de Saguenay (arrondissements de Chicoutimi, Jonquière, La Baie).

## NOTRE VISION

L'AQEPA Saguenay est LA référence incontournable pour les enfants vivant avec une surdité et leurs familles.

## LE RÉSEAU DE L'AQEPA

1 association provinciale

11 associations régionales

Plus de 900 membres

Près de 465 familles avec au moins un enfant vivant avec une surdité

Plus de 440 alliés

Environ 75 000 personnes rejointes



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE .....</b>	<b>1</b>
<b>MOT DE LA COORDONNATRICE .....</b>	<b>1</b>
<b>NOTRE ORGANISME : L'AQEPA Saguenay .....</b>	<b>2</b>
<b>MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS.....</b>	<b>3</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE .....</b>	<b>5</b>
Assemblée générale annuelle (AGA) 2025 .....	5
Conseil d'administration.....	5
Comité de planification stratégique .....	5
Équipe.....	5
Bénévoles .....	6
<b>GESTION ADMINISTRATIVE .....</b>	<b>6</b>
Activités de formation du personnel.....	6
Demandes de subventions effectuées .....	6
<b>PROMOTION ET SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ.....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>8</b>
Les besoins et les défis .....	8
Nos actions pour répondre aux différents objets de notre mission.....	9
Mon organisme fait de l'action communautaire autonome (ACA) !.....	21
Positionnement et synthèse du plan stratégique 2026-2029 .....	24
<b>ÉTATS FINANCIERS 2025-2026 .....</b>	<b>25</b>
Nos partenaires financiers 2025-2026 :.....	35

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,

L'année 2025-2026 aura été une année marquante pour l'AQEPA Saguenay. Au fil des mois, nous avons continué à avancer avec conviction, dans le souci d'offrir du soutien, des repères et des moments rassembleurs aux familles de notre communauté.

Parmi les réalisations importantes de cette année, je tiens à souligner tout le travail accompli avec l'ensemble du conseil d'administration dans le cadre de notre planification stratégique 2026-2029, maintenant complétée. Cette démarche a été l'occasion de réfléchir ensemble à l'avenir de notre organisme, à ce que nous voulons consolider et à ce que nous souhaitons faire grandir. Elle sera présentée lors de notre assemblée générale, et j'en suis très fière.

Les axes de travail retenus témoignent de notre volonté de bâtir un organisme fort, vivant et durable. Nous souhaitons notamment consolider notre structure interne et mobiliser davantage nos membres dans la vie associative. Parce qu'au fond, une association prend tout son sens quand ses membres la font vivre.

À mes yeux, l'AQEPA Saguenay est bien plus qu'un organisme : c'est une famille. Une famille tissée de solidarité, d'écoute et d'entraide. Et c'est ensemble, en restant unis et engagés, que nous continuerons à la faire grandir.

Patricia Fortin

Présidente, AQEPA Saguenay



## MOT DE LA COORDONNATRICE

Au cours des trois dernières années, l'organisme a connu une très belle croissance. Cette année encore, les objectifs de notre plan d'action triennal — accroître notre visibilité, bonifier le service d'orthophonie, intervenir auprès des instances décisionnelles afin de développer des ressources mieux adaptées aux besoins des enfants, et organiser des activités inclusives — ont été atteints avec succès.

Cependant, l'organisme fait face à de nouveaux défis liés à cette croissance tels que favoriser la participation de ses membres et stimuler l'implication des parents et des familles au sein des diverses activités proposées.

Ainsi, la nouvelle planification stratégique s'articulera majoritairement autour de deux axes : une organisation interne mieux structurée et une participation renforcée de nos membres à la vie associative de l'AQEPA Saguenay. Un nouveau plan d'action, porteur de nouveaux défis, s'en vient.

Je suis également très reconnaissante de la collaboration avec chacun des membres du conseil d'administration. Merci pour leur soutien et leur écoute. C'est une équipe solide et, ensemble, nous avons su faire rayonner l'AQEPA Saguenay.

Fanny Pante



## NOTRE ORGANISME : L'AQEPA Saguenay

### ACA #5

L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) est un regroupement d'associations régionales de parents d'enfants vivant avec une surdité, de jeunes adultes sourds et malentendants et d'alliés. Les membres de l'AQEPA se retrouvent partout au Québec. Ils sont répartis dans 11 associations régionales qui ont les mêmes objectifs et proposent une gamme de services variés. C'est un lieu de référence et d'expertise dans le domaine de la surdité.

### ACA #2

Dans la région de Saguenay, l'AQEPA est le seul organisme dédié aux enfants vivant avec une surdité et à leurs parents, depuis 1972. Les lettres patentes ont été accordées par l'Inspecteur général des institutions financières le 4 mai 1993. Celles-ci énoncent entre autres les objets pour lesquels la corporation est constituée.

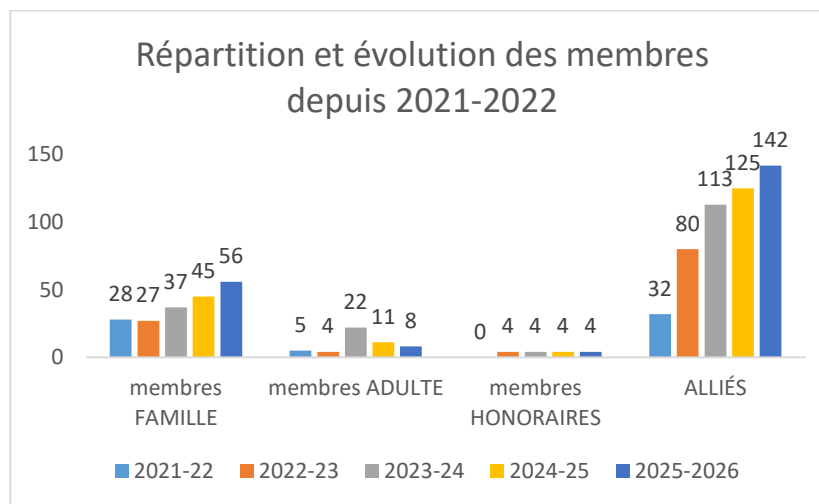
**Mission :** Promouvoir et soutenir le développement éducationnel pour les besoins des enfants sourds ou malentendants sur le territoire de la MRC du Fjord et la municipalité de Saguenay (arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et La Baie).

**Territoire desservi :** Ville de Saguenay et la MRC Fjord du Saguenay

**Heures d'ouverture :** Notre organisme est géré par une équipe de bénévoles, une employée à temps plein et une employée à temps partiel. Tous sont disponibles pour répondre aux besoins des familles de manière régulière, tant en semaine qu'en fin de semaine si nécessaire, tout au long de l'année.

#### Nos membres :<sup>1</sup>

- 56 membres famille (57 enfants avec une surdité (de 1 an à 17 ans))
- 8 membres adulte
- 142 membres alliés
- 4 membres honoraires



**Clientèle desservie :** Nous avons rejoint, pendant l'année, **57 enfants vivant avec une surdité (âgés de 1 à 17 ans et peu importe leur degré de surdité et leur mode de communication)** et leurs parents.

<sup>1</sup> Il s'agit du nombre d'adhésions ayant été actives entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026. La date officielle de renouvellement des adhésions est fixée au 1er juillet de chaque année.

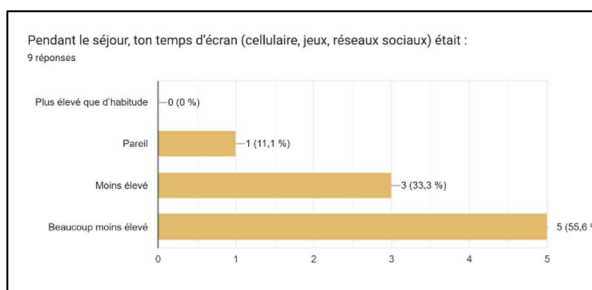
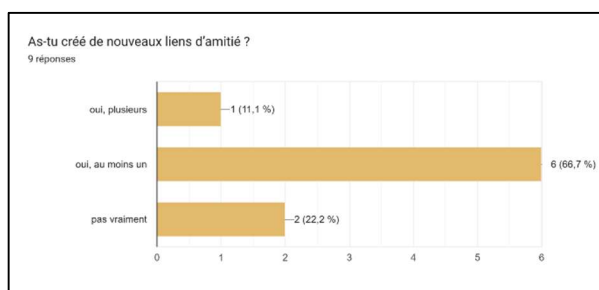
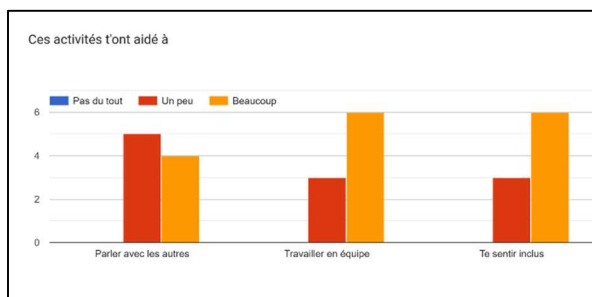
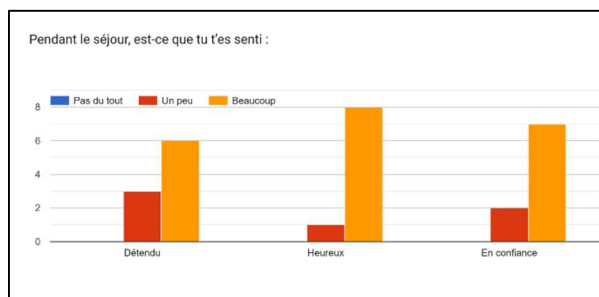
## MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Bien que le nombre global d'activités soit légèrement plus bas cette année par rapport à l'an passé, on note une augmentation du nombre de projets structurants destinés aux adolescents dont la participation est accrue.

Les sondages menés auprès des membres âgés de 12 à 16 ans ont démontré un besoin de répéter les activités de plein air qui favorisent :

- l'activité physique,
- l'amélioration de la santé mentale,
- le décrochage du numérique
- la création de liens sociaux et d'amitiés entre les participants.

Voici un extrait des réponses obtenues au sondage des participants du séjour de glisse au Valinouët du 27 février au 1er mars 2026 (9 réponses enregistrées/13 invitations envoyées) :



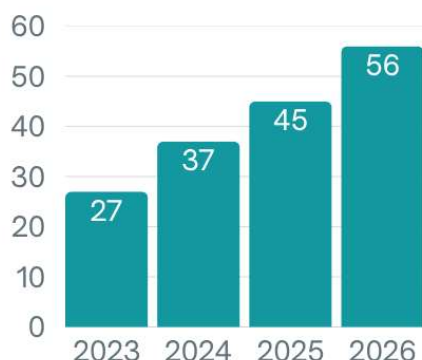
L'association fait toutefois face à un enjeu de financement, en raison de l'augmentation des dépenses liée à la croissance du nombre de membres et de familles à desservir (deux fois plus de membres qu'en 2022).

# 2025-2026

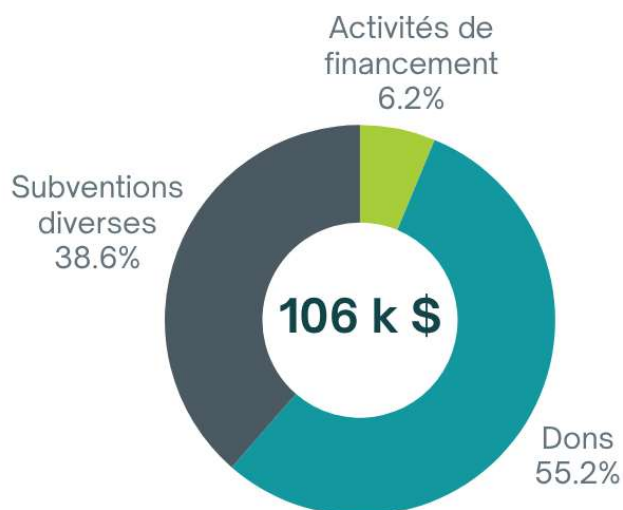
## CHIFFRES CLÉS

Une année de croissance à tous les niveaux : augmentation des familles rejointes, plus de services dispensés, une présence accrue sur les différentes tables de travail et plus de fonds collectés !

Augmentation du nombre de familles membres depuis 2023



Répartition des revenus hors PSOC



### Activités

- Activités structurantes pour les ados (+3) ;
- Activités grand public (+2) ;
- Journées pédagogiques : dates communes aux 2 Centres de services scolaires (-4) ;
- Activités familiales (-2).



### Tutorat

23 jeunes en ont bénéficié



### Orthophonie

12 jeunes en ont bénéficié  
(30 % d'augmentation)



### Membres

- 56 famille dont 57 enfants avec une surdit  ;
- 8 membres adulte ;
- 142 alli s ;
- 4 membres.



### Rencontres

CA, rencontres avec le r seau AQEPA, TIREF, TRIPA, GOPHS, CDC des Deux Rives, TROC02 et autres



### Dons et subventions

- Activit s de financement : 6 646 \$
- Dons : 58 684 \$
- Subventions diverses : 41 052 \$

# VIE ASSOCIATIVE

## Assemblée générale annuelle (AGA) 2025

ACA #3

L'AGA 2025 a eu lieu le 7 juin 2025 à 10h00 au Centre du Lac Pouce, 6939, Boulevard Talbot, Laterrière (QC) G7N 1W2. 18 personnes étaient présentes, dont 10 membres votants.

## Conseil d'administration

Composition du CA pour l'année 2025-2026 :

ACA #2

1. Patricia Fortin, présidente (Membre Famille) \*<sup>1</sup>
2. Sarah-Pier Blackburn, vice-présidente (Membre Famille)
3. Valérie Girard, secrétaire (Membre allié) \*
4. Maxime Simard, trésorier (Membre allié) \*
5. Jennifer Gagnon, administratrice (Membre allié) \*

ACA #4

6. Julie St-Hilaire, administratrice (Membre Famille)
7. Vanessa Claveau, administratrice (Membre allié)
8. Mélanie Côté, administratrice (Membre Famille) \*
9. Cathy Boudreault, administratrice (Membre Famille) \*

ACA #8

Il est rappelé que, conformément aux règlements généraux de l'association, le conseil d'administration devra idéalement être représentatif de la diversité des types de surdité, des différents modes de communications et que le conseil d'administration et tous ses administrateurs sont indépendants du réseau public.

Nous tenons à saluer l'implication des nouveaux administrateurs comme celle des sortants.

Pendant l'année 2025-2026, le conseil d'administration a tenu **7 rencontres régulières et 1 rencontre spéciale en virtuel**.

## Comité de planification stratégique

ACA #4

Dans le cadre de notre planification stratégique 2026-2029, l'AQEPA Saguenay a choisi d'être accompagnée par la firme TACT. Voici la composition du comité de planification stratégique chargé d'identifier les grandes orientations pour 2026-2029 :

1. Patricia Fortin, présidente
2. Sarah-Pier Blackburn, vice-présidente
3. Valérie Girard, secrétaire
4. Jennifer Gagnon, administratrice
5. Vanessa Claveau, administratrice
6. Fanny Pante, employée
7. Karine Audet, employée



## Équipe

Fanny Pante, coordonnatrice, est entrée en poste il y a 4 ans, le 14 février 2022. Son mandat est de promouvoir et de représenter l'AQEPA Saguenay dans les différents milieux (réseau AQEPA, autres organismes communautaires, santé et services sociaux, éducation), participer au développement de la vie associative, mettre en œuvre le plan d'action et effectuer diverses tâches relevant de la gestion interne.

<sup>1</sup> \* membres élus lors de l'AGA 2025 pour le mandat 2025/2027

Karine Audet, animatrice et soutien à la coordination, a rejoint l'AQEPA Saguenay au mois d'août 2025. Elle travaille à temps partiel et selon les besoins. Son mandat est de soutenir la coordonnatrice dans l'organisation et le déroulement des activités pour les membres et de représenter l'association dans les activités pour le grand public.

## ACA #2

### Bénévoles

Pendant l'année, nous avons pu compter sur le précieux soutien de nombreux bénévoles, dont nos neuf administrateurs.

- ♥ Merci également à Jean-Pierre Tremblay, Hélène Gagné, Marc Boily, Steeve Simard, Luc Gaudreault et Patrick Poudrier pour leur implication auprès de la Fondation Entends ma Vie.
- ♥ Merci à Thommy Racine, pour son aide lors du camp de jour hivernal ;
- ♥ Merci à Caroline Grenon et sa fille Maélie, Julie St-Hilaire et sa fille Chloé et Alexandra McNicoll d'avoir participé aux journées d'emballage au Super C de Jonquière ;
- ♥ Merci aux bénévoles du Centre d'Action Bénévole Entre-Êtres de Jonquière (CABEEJ) : Diana, Raphaël, Caroline, Isaac, Yvann et Raphaëlle d'avoir participé aux journées d'emballage au Super C de Jonquière.

## GESTION ADMINISTRATIVE

### Activités de formation du personnel

Fanny a suivi diverses formations pendant l'année :

- LSQ – perfectionnement avec EVERSA
- Atelier IA

### Demandes de subventions effectuées

25 demandes de subventions ont été effectuées :

Réponse obtenue	Nombre de demandes déposées	Montants sollicités	Montants accordés
NON	4	13 130,00 \$	0,00 \$
OUI	19	102 943,30 \$	93 660,38 \$
ATTENTE	2	5 000,00 \$	
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>121 073,30 \$</b>	<b>93 660,38 \$</b>

## PROMOTION ET SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

---

L'AQEPA Saguenay souhaite mettre en lumière la promotion et la contribution de la communauté dans la réalisation de ses activités :



L'ARLPH 02 : pour le prêt de matériel (Centrale régionale de prêt d'équipement adapté et de jeux récréatifs)



L'AQEPA Lac-Saint-Jean et Trouble développemental du langage – TDL dont certains membres adolescents ont participé aux activités de l'AQEPA Saguenay (expédition nature et séjour de glisse).



Le CABEEJ pour la recherche de bénévoles.



Le CinéClub de Jonquière pour le prêt de la salle de cinéma et la publicité de la soirée cinéma accessible.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

*Les AQEPA régionales constituent une des premières lignes d'aide pour les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant. Ces familles, tout au long de la vie de leur enfant, seront confrontées à plusieurs défis et ont grandement besoin de soutien.*



ACA #4

## Les besoins et les défis

- Le programme de dépistage de la surdité à la naissance (PQDSN) a été implanté très tardivement dans la région (janvier 2024), ce qui a provoqué malheureusement des diagnostics parfois tardifs pouvant entraîner des retards de développement cognitif ayant des impacts considérables sur **l'épanouissement, la réussite éducative et l'inclusion sociale.**
- Les parents et les enfants doivent être accompagnés et soutenus tout au long de leur parcours, puisque dans la majorité des cas, la surdité leur est inconnue, et comme le démontre la recherche, le partage d'expérience et la rencontre d'autres familles sont des éléments essentiels à **l'engagement parental et à l'inclusion sociale.**
- Les jeunes vivant avec une surdité ont besoin de développer leur estime d'eux-mêmes et de briser leur isolement : ils sont souvent seuls dans leur classe ou leur école à vivre avec une surdité et peuvent souvent se sentir **exclus ou différents. Ils ont besoin de modèles auxquels pouvoir s'identifier.**
- La surdité d'un enfant a un impact sur toute l'organisation et la vie familiale : concilier le travail et les suivis en réadaptation et l'attention particulière liée aux besoins de l'enfant vivant avec une surdité sans pour autant laisser de côté les autres membres de la famille peut devenir un réel défi. Les parents, eux, ont grandement **besoin de répit.**
- Les parents ont besoin d'être **informés et conseillés** pour bénéficier des différents programmes auxquels ils ont droit et qu'ils ne connaissent pas forcément.
- La fratrie y trouve également son compte en découvrant des familles qui leur ressemblent et cela leur permet de mieux accepter et s'adapter à leur réalité familiale.

## Nos actions pour répondre aux différents objets de notre mission

### 1. Rejoindre les familles et les enfants de notre territoire aux prises avec une incapacité auditive

a) Afin de pouvoir rejoindre un maximum de familles ayant besoin d'accompagnement et de notre soutien, nous avons :

- Été présents lors de plusieurs salons (Mamatinées, Mini et cie, Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, marché du bénévolat du CABEEJ, Vivre Saguenay – Le Fjord, journées Passion ÉPS 2026)
- Distribué des affiches et des dépliants présentant l'AQEPA Saguenay au CRDP de Jonquière, mais aussi chez les audioprothésistes et audiologistes de la région ;
- Envoyé un courriel de présentation de notre association et de nos services à 260 destinataires sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord du Saguenay (écoles, CPE et autres garderies subventionnées ou privées, clinique de pédiatrie, bureau coordonnateur, associations de loisirs pour les jeunes et les camps de jour).



b) L'AQEPA Saguenay est présente sur trois plateformes de réseaux sociaux :

- Facebook (<https://www.facebook.com/aqepasaguenay>) avec des actualités et informations ouvertes à tous.
- Instagram
- TikTok

c) Nous avons mis à jour notre section AQEPA Saguenay sur le site <https://aqepa.org/aqepa-saguenay/> afin de présenter notre équipe, nos bénévoles et les services que nous offrons aux nombreux parents qui découvrent l'AQEPA à la suite d'une recherche d'information sur internet. Ce site est une référence pour transmettre une information fiable aux parents et recense plus de 230 000 vues annuelles.

d) L'AQEPA Saguenay est également référencée sur Google Business.

## 2. Promouvoir et soutenir le développement éducationnel pour les besoins des enfants sourds ou malentendants

ACA #7

### a) Programme d'aide pédagogique – tutorat

Les jeunes vivant avec une surdit  rencontrent des d fis particuliers dans leur scolarit  et ont souvent besoin, au-del  des mesures d'adaptation pr vues   l' cole (interpr tes, syst mes MF, temps suppl mentaire, orthop dagogues, etc.), d'un accompagnement extrascolaire. L'aide p dagogique permet   ces jeunes   prendre le temps de revenir sur des notions  tudi es   l' cole avec un accompagnement individuel personnalis  et donc   renforcer leur sentiment de comp tence et donc leur r ussite  ducative globale.

Cela fait maintenant huit ans que l'AQEPA Saguenay offre ce soutien p dagogique.

Depuis le mois de septembre 2023, l'association fait exclusivement appel   la soci t  TUTORAX pour travailler,   domicile ou en rencontre virtuelle, sur les notions mal comprises avec des tuteurs qualifi s afin de pr venir les  checs scolaires.

#### R sultats :

Depuis le mois d'avril 2025, 23 enfants ont b n fici  du programme de soutien p dagogique   domicile avec Tutorax. Au total, cela repr sente 146 heures d'aide p dagogique qui ont  t  offertes   nos membres durant le troisi me trimestre de l'ann e scolaire 2024-2025 et les deux premiers trimestres de l'ann e scolaire 2025-2026.

### b) Journ es p dagogiques

Nouveau service : prise en charge des enfants d' ge scolaire et leur fratrie lors des journ es p dagogiques communes aux Centres de Services Scolaires de la Jonqui re et des Rives-du-Saguenay.

#### Objectifs :

- Fr quenter ses pairs,
- D couvrir de nombreuses activit s (cr ation de bandes dessin es, zooth rapie, capoeira, programmation informatique, ...)
- Offrir plus de souplesse aux parents dans la conciliation travail-famille.

#### Bilan :

- Nombre de journ es : 6
- Nombre de participants : 84 inscriptions (2024-2025 : 78 soit +8%)
- Nombre d'enfants concern s : 31 jeunes (2024-2025 : 23 soit +35%)
- Budget total : 11 590 \$
- Partenariat avec  Action pour l'encadrement des jeunes et l'organisation de certaines activit s



De gauche à droite et de haut en bas :

- Sortie au Bec Scie
- Journée escalade au Beta Crux
- Journée au parc de la Rivière-du-Moulin (initiation au ski de fond)
- Sortie à l'École de skate et de snowboard (ESS) de Chicoutimi

### 3. Promouvoir et soutenir le développement de la recherche et l'utilisation de la technologie relative à la surdité

#### a) Tout au long de l'année par courriel et Facebook

ACA #3

Toute l'information réceptionnée de l'AQEPA Provinciale (recherche de participants pour des études entre autres) est relayée à nos membres par courriel ou sur Facebook.

L'AQEPA Saguenay diffuse également à ses membres les nouveautés et tendances en provenance d'autres partenaires.

#### b) Infolettre semestrielle

ACA #3

L'AQEPA Saguenay a produit et diffusé deux infolettres (septembre 2025 et avril 2026) contenant des informations sur les dossiers en cours, nos partenaires, la promotion de nos services et des activités.

### 4. Promouvoir le dépistage et l'appareillage précoce ainsi que la réadaptation en bas âge

#### Orthophonie

ACA #7

L'AQEPA Saguenay a également pour mission de promouvoir la réadaptation en bas âge des enfants.

Dans ce cadre, l'association propose un service d'orthophonie avec Marie-Ève Pageau, professionnelle œuvrant au privé. Les séances individuelles se tiennent au domicile de l'enfant ou à l'école qu'il fréquente pour pouvoir d'une part travailler dans un milieu qui lui est familier, mais aussi pour alléger la charge des parents.

#### Résultats de l'orthophonie à domicile :

- ⇒ 70 heures de thérapie individuelles ont été prises en charge par l'association
- ⇒ 12 enfants en ont bénéficié (+ 33 %)



5. **Promouvoir et soutenir les services éducatifs de qualité en respectant le choix des parents et les besoins de l'enfant dans le but de permettre à l'enfant de devenir un citoyen à part entière**

ACA #7

**a) Remboursements divers**

Afin de soutenir les familles, l'AQEPA Saguenay a remboursé un montant total de **7.940 \$ pour 30 enfants** (+ 43 %) au titre des frais d'inscriptions pour les camps d'été, les activités sportives estivales et hivernales.

Ces camps et activités sportives sont essentiels pour que les enfants puissent développer leur autonomie et leurs aptitudes sociales tout en offrant du répit aux parents.

**L'AQEPA Saguenay s'est également doté d'une politique de remboursement afin de clarifier les balises tant pour l'équipe que pour les membres.**

**b) Psychoéducation**

Les membres ont souligné le besoin d'avoir accès aux services de psychoéducation tant pour leur enfant vivant avec une surdité que pour les autres membres de la famille (parents et fratrie). Depuis septembre 2025, l'AQEPA Saguenay rembourse les deux premières séances de psychoéducation chez notre partenaire, Camille Aubin-Gagnon.

6. **Assurer l'information et le soutien technique aux parents d'enfants sourds ou malentendants**

**a) Réseaux sociaux**

L'AQEPA Saguenay est présente sur Facebook (page publique et groupe privé pour les membres) ainsi que sur Instagram depuis septembre 2022 et sur TikTok depuis septembre 2023.

Le groupe Facebook de l'AQEPA Saguenay est un lieu d'échange virtuel privilégié pour soutenir les familles. Différents contenus y sont partagés tout au long de l'année :

- Questions
- Partage de bons coups, de modèles de réussites visibles dans les médias
- Activités de l'AQEPA Saguenay (pour informations et inscriptions)
- Outils, documents pratiques (guides de l'OPHQ, etc.)
- Bourses et aides financières pour les familles
- Sondages et enquêtes dans le cadre de projets de recherche

**b) Soutien et écoute téléphonique ou en personne**

Les employées sont disponibles pour répondre aux questions des nouvelles familles venant d'apprendre la surdité de leur enfant.

Lors des rencontres d'activités, les membres du conseil d'administration et les employées soutiennent, écoutent, renseignent et prennent note des besoins de leurs membres.

Lorsqu'une nouvelle famille adhère à l'association, la coordonnatrice lui téléphone afin de se présenter, de présenter les services offerts aux membres et de prendre connaissance des besoins et des attentes de la famille. L'appel est toujours suivi d'un courriel avec rappel des informations et documents pertinents.

### c) Conférences

Cette année, une conférence a été présentée aux membres :

- **Finautonome**

Conférencière : Victoria Pellizzari

Lieu : webinaire

Nombre de participants : 8 personnes

**Conférence**  
Le 18 février 2026 à 18h

**Finautonome**  
En collaboration avec

**AQEPA SAGUENAY**  
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

**L'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées**

Le Crédit d'impôt pour les personnes handicapées:  
Trucs et astuces pour être admissible à cette porte d'entrée sur plusieurs programmes mesures.

Étapes par étapes, nous allons regarder le formulaire T2201 et faire un survol des services offerts par Finautonome.

## 7. Appuyer les parents et leur enfant sourd ou malentendant dans les décisions qui les concernent

### a) Distribution de guides pour les parents

Coécrit par Louise Duchesne et Charles Gaucher et publié en 2015 en partenariat avec la Fondation des Sourds du Québec, ce guide, toujours aussi plébiscité par les parents et les professionnels, est distribué gratuitement tout au long de l'année en plusieurs centaines d'exemplaires. Il est également disponible en téléchargement gratuit sur le site (consulté plus de 600 fois pendant l'année).

**Cette année encore, nous avons distribué ce guide aux nouvelles familles et aux professionnels du centre de réadaptation.**



### b) Procédure pour le plan d'intervention

Mise en place d'un échéancier pour aider les parents dans l'élaboration du plan d'intervention et partage de courriels type à envoyer aux ressources concernées.

## 8. Promouvoir et soutenir le développement de la communication sous tous ses aspects

### Joujouthèque

Pour promouvoir le développement de la communication sous tous ses aspects, l'AQÉPA Saguenay a développé un service de stimulation par le jeu (41 jeux pour les enfants âgés de 2 à 12 ans) et par la lecture (**13 livres RESO pour faciliter l'apprentissage de la lecture chez l'enfant sourd ou malentendant**).

## 9. Intervenir à titre de représentant des parents et de leur enfant malentendant ou sourd auprès des instances décisionnelles afin de développer des ressources toujours mieux adaptées au besoin des enfants

### a) Réseau de l'AQÉPA

L'AQÉPA Saguenay s'est impliquée au sein de son regroupement :

Fanny Pante, coordonnatrice, a participé aux différentes rencontres organisées par l'AQÉPA Provinciale :

- Assemblée générale annuelle (AGA) virtuelle du 17 juin 2025 ;
- Rencontres ACTION des 10 juillet 2025, 1<sup>er</sup> octobre 2025 et 14 janvier 2026 ;
- Rencontre ORIENTATION du 8 novembre 2025.

Notre participation à ces rencontres est essentielle afin de faire valoir les besoins et la réalité de nos membres.

## 10. Informer et sensibiliser la population en général aux problèmes de la surdité ; faire et contribuer à faire des publications et des communications dans le domaine de la surdité= accroître notre visibilité via médias sociaux + via autres organismes communautaires

### 34 rencontres avec les différents partenaires :

L'AQÉPA Saguenay a intégré plusieurs tables de travail, comités consultatifs et regroupement d'organismes au cours de l'année 2025-2026 dans le but d'augmenter sa visibilité auprès des partenaires du milieu communautaires, mais aussi pour représenter les personnes sourdes et malentendantes de la région. L'AQÉPA Saguenay a également participé à des concertations avec des intervenants issus d'instances gouvernementales.

ACA #2



1 rencontre



5 rencontres



4 rencontres



1 rencontre



3 rencontres



5 rencontres



4 rencontres



8 rencontres



Comité consultatif PAIPH  
1 rencontre



1 rencontre

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Table des OC :  
1 rencontre

### a) Activités de sensibilisation

L'AQEPA Saguenay a mené différentes actions de sensibilisation auprès du grand public :

- 1 spectacle totalement accessible pour les personnes sourdes mettant en scène des artistes sourdes avec la compagnie Le Lac des Signes ;
- Présentation de l'organisme aux étudiants en éducation à l'enfance dans le cadre du Parcours travail-études à l'AEC du Cégep de Charlevoix (2 cohortes) ;

*Spectacle du Lac des Signes*

#### Objectifs :

- Mettre en place ou consolider des partenariats avec des acteurs importants de la vie citoyenne saguenéenne ;
- Augmenter la visibilité de l'organisme auprès du grand public ;
- Accroître le nombre d'alliés.



### b) Dans les médias

L'AQEPA Saguenay a été vue et entendue à plusieurs reprises dans les médias :

- Revue Voir Dire, revue au service de la population sourde du Québec depuis 1983 : publication dans chaque numéro ;
- À la télévision : entrevue à NousTV pour les tablettes d'aide à la communication en partenariat avec le CIUSSS Saguenay – Lac-Saint-Jean.



Fanny Pante(AQEPA Saguenay) et Annick Bouchard(SRIEQ)-Tablettes d'aide à la communication au CIUSSS.



11. Solliciter et recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent ou en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions



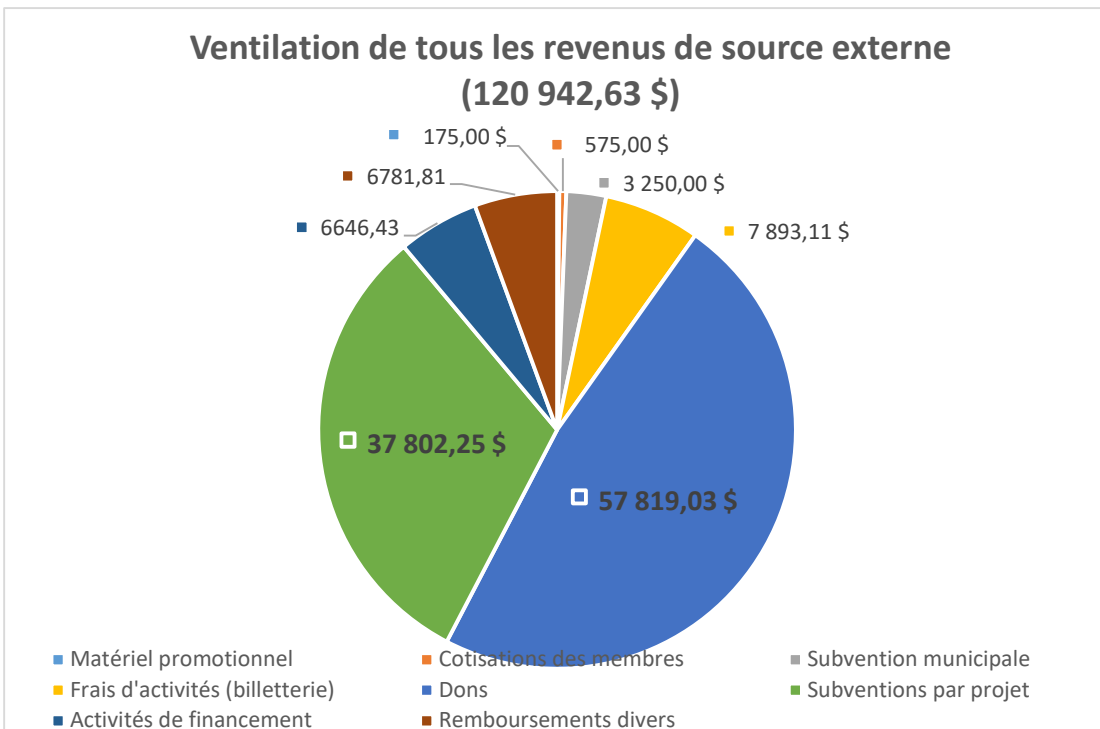
**a) Financement à la mission globale**

L'AQEPA Saguenay a reçu un montant en soutien à la mission globale de **87 744,25 \$**.



**b) Autres contributions financières**

L'AQEPA Saguenay a bénéficié d'un montant total de **120 942,63 \$** en financements externes.

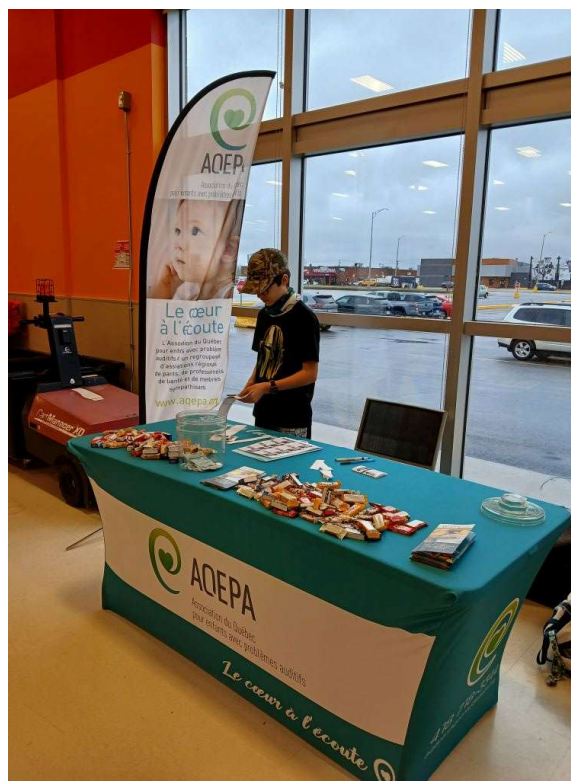


## 12. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables

Plusieurs campagnes ont été menées :



Participation au Bromont Ultra



2 journées d'emballage au Super C de Jonquière



Marché de Noël de la différence organisé par l'ARLPH

### 13. Mettre en œuvre des activités inclusives pour les membres

ACA #3

Nous offrons annuellement quelques activités familiales permettant aux parents d'avoir du répit, mais aussi d'avoir l'opportunité d'échanger sur différents sujets les préoccupant. Ces activités permettent aussi aux enfants plus jeunes de créer des liens et à nos ados d'échanger sur divers aspects de leur quotidien.

**Bilan annuel : 303 participants répartis dans 12 activités**

#### a) Activités familiales

1. Sortie aux quilles et visite du musée automobile à La Baie ; 29 personnes
2. Visite de la ferme Alpaga Bersi ; 44 personnes
3. Journée familiale pendant notre AGA 2025 ; 38 personnes
4. Fête de Noël à Soirée de Jeux de Chicoutimi ; 56 personnes
5. Sortie au match de hockey des Saguenéens de Chicoutimi ; 37 personnes

**204  
participants**

#### b) Activités pour les plus jeunes

1. Camp de jour estival : 31 jeunes sur 2 semaines
2. Camp de jour de la semaine de relâche : 16 jeunes

**47  
participants**

#### c) Activités pour les adolescents

1. Sortie au centre équestre le Jordan : 9 adolescents
2. Expédition nature au Centre écologique de Port au Saumon : 14 adolescents
3. Fin de semaine au Perchoir : 10 adolescents
4. Escaparium Saguenay : 9 adolescents
5. Séjour de glisse au Valinouët : 10 adolescents

**52  
participants**

#### d) Mobilisation : Communautaire à boutte

L'AQEPA Saguenay a participé au mouvement le Communautaire à boutte du 23 mars au 2 avril 2026. Participation active à 3 actions de mobilisation (rencontre avec le député Yannick Gagnon, marche à Alma, mobilisation à Québec).

ACA #6



## 14. Les bons coups de l'année

### a) Semaine de la persévérance scolaire



Lors de la Semaine de la persévérance scolaire, l'AQEPA Saguenay a souligné les efforts de ses jeunes membres en :

- Distribuait des troussees garnies de crayons, bloc de notes, gommettes... aux élèves du primaires ;
- Envoyant une carte d'encouragements aux élèves du secondaire.



### b) Soirée cinéma accessible

L'AQEPA Saguenay a proposé une séance de cinéma sous-titrée grâce à son partenariat avec le Ciné-Club de Jonquière. Le film présenté était *Coco ferme*.

ACA #6

### c) Tablette d'aide à la communication dans les services d'urgence

L'AQEPA Saguenay a déposé au comité des usagers du CIUSSS SLSJ une demande en 2022 pour développer un outil de communication inclusive dans les services d'urgence. Trois années plus tard, la tablette d'aide à la communication est officiellement déployée dans les urgences de Chicoutimi et Jonquière comme projet pilote. L'AQEPA Saguenay a contribué au projet en faisant produire les vidéos explicatives par et pour les personnes sourdes communiquant en langue des signes québécoise (LSQ).



Journée de tournage des capsules vidéo (à gauche) et tablette d'aide à la communication sur son support (à droite)

## Mon organisme fait de l'action communautaire autonome (ACA) !

### Comment l'AQEPA Saguenay répond aux huit critères de l'ACA

#### ACA #1 : Être un organisme à but non lucratif

L'AQEPA Saguenay est enregistrée au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro NEQ: 1140950420 et a reçu de l'inspecteur général des institutions financières ses lettres patentes qui précisent sa mission, le territoire couvert et ses objets.

L'AQEPA Saguenay redistribue les fonds publics reçus pour offrir des services à ses membres.

#### ACA #2 : Être enraciné dans la communauté

L'AQEPA Saguenay est active au sein de la communauté sourde et malentendante de la région du Saguenay et est partie prenante dans son développement.

La majorité des membres de son conseil d'administration est issue de la communauté représentée.

L'association s'implique également auprès de tables de concertation régionales.

#### ACA #3 : Entretenir une vie associative et démocratique

**Dans la vie associative de l'organisme, cela veut dire que :**

- L'adhésion est libre et les modalités pour devenir membre sont simples et transparentes.
- L'organisme recherche activement l'engagement de ses membres ou des personnes qui bénéficient de ses services ou de son intervention par exemple, par la participation aux comités ou aux prises de décisions.
- L'organisme mène des actions qui indiquent sa volonté de favoriser des rapports harmonieux entre le CA, les personnes salariées et les personnes engagées dans les activités de l'organisme sur une base bénévole ou militante.
- Le conseil d'administration est actif et possède des outils de communication (avis de convocation, ordre du jour et d'autres documents envoyés à l'avance, site internet).
- Les membres du CA sont invités à prendre part aux activités sociales organisées par l'organisme (party du temps des fêtes, cabane à sucre, soirée de reconnaissance).
- Les questions et les commentaires des membres sont les bienvenus au courant de l'année.
- L'organisme a des outils de communication (production d'un journal, site internet) pour l'équipe, les membres et la communauté.
- L'organisme privilégie le « service aux membres » plutôt que le « service client ».

**Pour la vie démocratique, cela veut dire que :**

- Tous les administrateurs ont droit de vote.
- Les officiers sont dûment élus.
- L'organisme tient au moins une assemblée générale par année.
- Le plan d'action y est voté et il est possible de le modifier lors de l'assemblée.
- Les questions des membres et des administrateurs sont les bienvenues en tout temps et particulièrement à l'assemblée générale.
- L'organisme met à profit l'expérience de son personnel, sollicite son expertise et favorise sa participation à ses instances démocratiques. Les décisions prises en réunion d'équipe le sont en respect de l'opinion de la majorité.

- L'organisme met en place des dispositifs de consultation qui permettent à ses membres de faire entendre leur point de vue dans ses instances et de s'exprimer sur les différents aspects de son évolution : groupes de travail ou de discussion, sondages, colloques, séminaires, activités d'information, boîtes à suggestions.

#### **ACA #4 : Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations**

L'AQEPA Saguenay a déterminé sa mission elle-même.

L'AQEPA Saguenay a un conseil d'administration composé entièrement de membres représentant la communauté et dont aucun siège n'est réservé à des instances gouvernementales ou bailleurs de fonds.

L'AQEPA Saguenay réalise elle-même la programmation de ses activités.

#### **ACA #5 : Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté**

Les lettres patentes ont été accordées par l'Inspecteur général des institutions financières le 4 mai 1993. Celles-ci énoncent entre autres les objets pour lesquels la corporation est constituée.

#### **ACA #6 : Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale**

L'AQEPA Saguenay offre des activités d'éducation populaire, des formations et donne des informations sur différents sujets touchant ses membres.

L'organisme identifie un ou des problèmes sociaux qui font en sorte que la mission de l'organisme a du sens (difficultés scolaires, difficultés d'inclusion dans un groupe, difficultés de langage).

L'organisme travaille à changer la perception des gens des autres organismes, des institutions (écoles, établissements) au sujet des problèmes sociaux qui conduisent les gens vers l'organisme.

L'organisme propose des sessions de formation, débats, ateliers, animation de groupes de travail ou de discussion pour discuter des problématiques et de leurs enjeux.

#### **ACA #7 : Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée**

• L'organisme essaie de mobiliser les personnes visées autour d'enjeux collectifs, par des consultations, assemblées, la diffusion d'information, des activités d'éducation populaire.

• L'organisme a un fonctionnement démocratique. Il sollicite ses membres pour mettre au point de nouvelles approches de travail ou former des comités, des groupes de travail ou d'autres instances.

• Les membres et les usagers sont au cœur des démarches. Ce sont eux qui tracent la route et l'intervention; l'organisme ne les pousse pas dans une trajectoire prescrite.

• Les membres sont accueillis comme des personnes à part entière et non comme des « porteurs » d'une problématique. La famille, le réseau social, l'alimentation, le logement, la situation économique, la mobilité, la langue et l'alphabétisation sont des exemples de « symptômes » ou « causes » de situations problématiques.

- Les intervenantes et intervenants tentent de tisser des liens avec les personnes et prennent le temps qu'il faut pour intervenir plutôt que de rapidement classer et régler leur dossier.
- La personne qui vient pour des services a la possibilité de devenir membre. Elle peut s'impliquer dans l'organisme.
- La personne n'est pas définie par une maladie ou une problématique. Elle n'est pas non plus une cliente. Elle a un nom, une vie et fait beaucoup plus que venir chercher un simple service dans l'organisme. Elle a une famille, des amis, un entourage, un réseau social et des centres d'intérêt.
- Dans l'intervention, le personnel fait en sorte d'aider la personne à trouver ses propres solutions plutôt que de lui en prescrire. L'organisme donne des outils à la personne et l'accompagne dans son cheminement.
- L'organisme travaille AVEC la personne plutôt que SUR la personne ou SUR ses problèmes.
- C'est la personne qui choisit sur quoi elle veut travailler. C'est elle qui identifie ce qui est prioritaire.
- Lorsque cela s'avère utile ou nécessaire, l'organisme oriente la personne ou la problématique vers d'autres ressources pour assurer la réponse à des aspects particuliers d'une situation qui ne relèvent pas de son champ d'action propre.
- L'organisme élabore des outils d'autoévaluation pour mesurer l'atteinte des résultats qualitatifs visés et améliorer les actions à venir.

#### **ACA #8 : Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public**

- L'organisme, par sa mission et ses documents constitutifs, est libre de déterminer la composition de son conseil d'administration.
- Conformément aux règlements généraux de l'organisme, le conseil d'administration n'a pas de siège réservé pour un bailleur de fonds, un élu municipal, un représentant d'un réseau public (santé, éducation, emploi). Plus encore, aucun acteur des instances publiques siégeant à titre personnel n'a une influence induite sur les décisions de l'organisme.
- Toutes les personnes qui s'impliquent au sein du conseil d'administration le font en leur nom personnel et il s'agit d'une implication citoyenne bénévole.

## Positionnement et synthèse du plan stratégique 2026-2029

Ambition 2026-2029 : Devenir un acteur incontournable en surdit  sur le territoire, reconnu pour son esprit de communaut , la qualit  de ses services et du soutien offert, ainsi que pour ses conditions de travail attrayantes, tout en b n ficiant d'un financement r current.

### 1. Enjeu interne :  tablir des faons de faire claires et efficaces

Cet axe vise   rendre l'organisation plus solide   l'interne.

- On clarifie les faons de travailler
- On s'assure que tout le monde se comprend et va dans la m me direction
- On am liore la collaboration entre le CA et l' quipe
- On organise mieux le travail au quotidien
- On met en place de bonnes conditions pour continuer la mission

### 2. Enjeu de positionnement : Aligner notre offre avec les besoins des membres

Cet axe vise   mieux r pondre aux besoins des membres.

- On adapte les services, les activit s et les communications   leurs besoins
- On concentre nos efforts sur les activit s les plus populaires
- On s'assurer que notre offre est coh rente avec notre ambition 2026-2029

### 3. Enjeu de vie associative : Dynamiser la participation des membres

Cet axe vise   faire participer davantage les membres.

- On encourage les membres   s'impliquer davantage
- On cr e un milieu dynamique et int ressant
- On favorise le d veloppement d'un sentiment d'appartenance
- On donne envie aux membres de s'engager dans l'organisation

### 4. Enjeu de rayonnement et de collaboration : Mieux se faire conna tre dans le milieu

Cet axe vise   faire mieux conna tre l'organisation.

- On augmente sa visibilit  aupr s du public
- On clarifie sa place et son r le dans le milieu
- On d veloppe des collaborations avec des partenaires cl s
- On cr e des liens solides avec les acteurs importants

# ÉTATS FINANCIERS 2025-2026

---

ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS  
AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

## ÉTATS FINANCIERS

au 31 mars 2026

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1-2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7-9



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de  
ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.  
Chicoutimi, Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC, au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Boivin, Darveau, Boily, CPA*  
BOIVIN, DARVEAU, BOILY, CPA  
S.E.N.C.R.L.

*Pierre-Luc Lavoie, CPA auditeur*  
Par Pierre-Luc Lavoie, CPA auditeur

Chicoutimi, le 7 juin 2026



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

RÉSULTATS

de l'exercice clos le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions provinciales		
Ministère de la Culture et des Communications - Culture et inclusion - note 7	3 840 \$	735 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Bourse pêche d'hiver	150	350
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Bourse relève	3 000	1 500
Ministère de l'Éducation - Tutorat et orthophonie	3 000	3 193
Ministère de la Santé et des Services sociaux - CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean - REPIT - Projets ponctuels	7 536	3 200
Ministère de la Santé et des Services sociaux - CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean - PSOC mission globale	92 689	75 876
Ministère de la Santé et des Services sociaux - CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean - PSOC projets ponctuels - note 8	29 116	5 059
Office des personnes handicapées du Québec - Programme de soutien aux organismes de promotion - note 6	<u>6 003</u>	<u>5 750</u>
	<b>145 334</b>	<b>95 663</b>
Subvention municipale		
Ville de Saguenay	<u>1 750</u>	<u>1 500</u>
Autres subventions		
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay-Lac-Saint-Jean - note 9	6 000	-
Regroupement loisirs et sports - Saguenay-Lac-Saint-Jean	<u>4 615</u>	<u>4 363</u>
	<b>10 615</b>	<b>4 363</b>
Autres produits		
Cotisations des membres	575	515
Dons	23 684	20 521
Activités de financement	<u>16 270</u>	<u>8 046</u>
	<b>40 529</b>	<b>29 082</b>
	<b>198 228</b>	<b>130 608</b>
<b>CHARGES</b>		
Assurances	969	911
Frais d'activités	126 091	64 859
Frais de bureau	5 037	5 428
Frais de déplacements	155	116
Honoraires professionnels	5 289	1 449
Immobilisations passées en charges	1 118	-
Loyer	6 137	5 827
Salaires et charges sociales	54 140	49 961
Télécommunications	<u>341</u>	<u>517</u>
	<b>199 277</b>	<b>129 088</b>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>( 1 049 )\$</b>	<b>1 520 \$</b>



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice clos le 31 mars 2026

	<u>Administration générale</u>	<u>Services aux membres</u>	<u>2026 Total</u>	<u>2025 Total</u>
Solde d'ouverture	9 053 \$	- \$	9 053 \$	7 533 \$
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	<u>( 1 049 )</u>	<u>-</u>	<u>( 1 049 )</u>	<u>1 520</u>
Solde de clôture	<u>8 004 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>8 004 \$</u>	<u>9 053 \$</u>



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice clos le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	( <u>1 042</u> )\$	<u>1 520</u> \$
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement:		
Taxes à la consommation	( 1 960 )	-
Subvention à recevoir	( 1 154 )	-
Créditeurs	551	1 798
Subvention perçue d'avance	1 500	-
Apports reportés	<u>10 696</u>	<u>21 111</u>
	<u>9 633</u>	<u>22 909</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	8 584	24 429
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>37 789</u>	<u>13 360</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>46 373</u> \$	<u>37 789</u> \$



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.BILAN

au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	46 373 \$	37 789 \$
Taxes à la consommation	1 960	-
Subvention à recevoir	<u>1 154</u>	<u>-</u>
	<u>49 487 \$</u>	<u>37 789 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 4	4 983 \$	4 432 \$
Subvention perçue d'avance	1 500	-
Apports reportés - Fondation Mirella et Lino Saputo - note 5	35 000	-
Apports reportés - Office des personnes handicapées du Québec - note 6	-	6 003
Apports reportés - Ministère de la Culture et des Communications - note 7	-	3 840
Apports reportés - Programme de Soutien aux Organismes communautaires - note 8	-	8 461
Apports reportés - Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay-Lac-Saint-Jean - note 9	<u>-</u>	<u>6 000</u>
	<u>41 483</u>	<u>28 736</u>
<u>ACTIF NET</u>		
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE - page 4	8 004	9 053
SERVICES AUX MEMBRES - page 4	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>8 004</u>	<u>9 053</u>
	<u>49 487 \$</u>	<u>37 789 \$</u>

## POUR LE CONSEIL

Administrateur \_\_\_\_\_

Administrateur \_\_\_\_\_



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2026

**Note 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est exempté des impôts sur les bénéfices. Il offre différents services aux enfants vivant avec une surdité.

**Note 2 - MÉTHODES COMPTABLES AYANT UN EFFET IMPORTANT**

**MODE DE PRÉSENTATION :** L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS :** La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la dépréciation des actifs financiers.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :** La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS :** L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations et autres produits sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

**APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES :** L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**INSTRUMENTS FINANCIERS :**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres du conseil d'administration, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A) SAGUENAY INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2026

**Note 2 - MÉTHODES COMPTABLES AYANT UN EFFET IMPORTANT - suite**

L'actif financier évalué au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se compose de l'encaisse.

Le passif financier évalué au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se compose des salaires à payer.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES** : Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**Note 3 - IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS**

Le coût des immobilisations détenues par AQEPA SAGUENAY est le suivant :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Matériel informatique	<u>1 118 \$</u>	<u>- \$</u>

**Note 4 - CRÉDITEURS**

Salaires et charges sociales	1 531 \$	1 912 \$
Vacances	<u>3 452</u>	<u>2 520</u>
	<u>4 983 \$</u>	<u>4 432 \$</u>

**Note 5 - APPORTS REPORTÉS - FONDATION MIRELLA ET LINO SAPUTO**

Les apports reportés représentent des financements affectés pour couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Apports reportés au début	-	\$ -
Montants encaissés au cours de l'exercice	<u>35 000</u>	<u>-</u>
Apports reportés à la fin	<u>35 000 \$</u>	<u>- \$</u>



ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A.) SAGUENAY INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2026

**Note 6 - APPORTS REPORTÉS - OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC**

Les apports reportés représentent des financements affectés pour couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Apports reportés au début	6 003 \$	-
Montants encaissés au cours de l'exercice	-	11 753
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>( 6 003 )</u>	<u>( 5 750 )</u>
Apports reportés à la fin	<u>-</u> \$	<u>6 003</u> \$

**Note 7 - APPORTS REPORTÉS - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

Les apports reportés représentent des financements affectés pour couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Apports reportés au début	3 840 \$	-
Montants encaissés au cours de l'exercice	-	3 840
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>( 3 840 )</u>	<u>-</u>
Apports reportés à la fin	<u>-</u> \$	<u>3 840</u> \$

**Note 8 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Les apports reportés représentent des financements affectés pour couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Apports reportés au début	8 461 \$	-
Montants encaissés au cours de l'exercice	20 655	13 520
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>( 29 116 )</u>	<u>( 5 059 )</u>
Apports reportés à la fin	<u>-</u> \$	<u>8 461</u> \$

**Note 9 - APPORTS REPORTÉS - ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Les apports reportés représentent des financements affectés pour couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Apports reportés au début	6 000 \$	-
Montants encaissés au cours de l'exercice	-	6 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>( 6 000 )</u>	<u>-</u>
Apports reportés à la fin	<u>-</u> \$	<u>6 000</u> \$

**Note 10 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail concernant le local qu'il occupe. Ce bail d'une durée d'un an se terminera le 31 décembre 2026. Le loyer minimum futur totalise 1 110 \$ pour le prochain exercice.

**Note 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS - RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, n'est pas exposé à des concentrations de risque.



Nos partenaires financiers 2025-2026 :



Yannick Gagnon,  
Député de Jonquière



François Tremblay  
Député de Dubuc



Éric Girard  
Député de Lac-Saint-Jean



Andrée Laforest  
Ancienne députée de  
Chicoutimi



Famille Pageau